

Voici l'U. R. S. S.

N. KRYLENKO

Commissaire du peuple à la Justice de l'U.R.S.S.

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE en UNION SOVIÉTIQUE

Les droits et les devoirs
du citoyen soviétique

Studienbibliothek
zur Geschichte der
Arbeiterbewegung
Zürich ★

834.24

0002B

be

1937

BUREAU D'ÉDITIONS, PARIS

31, boulevard Magenta (X^e)

TABLE DES MATIERES

LA DÉCLARATION DES DROITS SOVIÉTIQUES ET LES DÉCLARATIONS DES DROITS BOURGEOISES	3
LES DROITS DU CITOYEN DE L'U.R.S.S.	
a) <i>Le droit au travail</i>	17
b) <i>Le droit au repos</i>	22
c) <i>Le droit à l'instruction</i>	24
b) <i>L'égalité des femmes</i>	27
e) <i>L'égalité en droits des nationalités</i>	31
f) <i>La liberté de conscience</i>	34
g) <i>Les garanties des libertés démocratiques</i>	38
h) <i>L'inviolabilité de la personne, du domicile et de la correspondance</i>	40
i) <i>Le droit d'asile</i>	42
LES DEVOIRS DU CITOYEN DE L'U.R.S.S.	
a) <i>Le respect de la Constitution</i>	44
b) <i>La sauvegarde et l'affermissement de la propriété socialiste</i>	46
c) <i>La défense de la patrie</i>	47
LE PARTI COMMUNISTE, AVANT-GARDE DES TRAVAILLEURS ..	50
ANNEXE. — CONSTITUTION (LOI FONDAMENTALE) DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES	
<i>Droits et devoirs fondamentaux des citoyens</i>	57